

# L'UFC dénonce les pratiques du site EuSMS.com

»

*Envoyer des SMS dans le monde entier*», c'est par cette phrase prometteuse et attirante que l'internaute pénètre sur le site allemand EuSMS.com, dont une version française est disponible. Le service proposé est simple : envoyer des SMS à partir d'un PC vers des téléphones portables dans le monde entier. Le forfait comprend « 99 SMS inclus » mais, c'est étonnant, aucun tarif clair n'est affiché sur la page d'accueil. Pourtant, comme l'indique l'UFC dans son communiqué : « *en y regardant de très près, il lui est possible de découvrir la mention À partir de 18 ans. Avec redevance d'installation : 94,69 euros* ». Pour trouver ces tarifs, quasi illisibles, l'internaute est obligé de parcourir avec précautions l'ensemble de la page. Mais le scandale que dénonce aujourd'hui l'association est encore plus grand puisqu'un calcul permet de se rendre compte que les 99 SMS inclus lors de l'inscription (94,69 euros) signifie un coût unitaire du message 'texto' à 1 euro! Un tarif excessif si on le compare au prix des textos envoyés vers l'étranger à partir des opérateurs SFR ou Bouygues Télécom, qui sont facturés 0,30 euro l'unité. L'inscription se révèle être une des autres subtilités de cette offre. La simple transmission de coordonnées (adresse, numéro de téléphone portable, adresse e-mail...) vaut apparemment conclusion du contrat et suffit à activer le compte Eusms ! Selon de nombreux témoignages d'utilisateurs sur des forums de discussion, le site transmet ensuite un courrier électronique de validation de cette inscription. Mais, là encore, aucune mention claire des tarifs n'apparaît. S'ils valident ce courriel, les internautes deviennent, de facto, clients. Enfin, nombreux sont les internautes qui se sont vu réclamer les frais d'installation pour pouvoir se rétracter. Les responsables du site ne tiendraient apparemment pas compte des dates d'envoi réelles de ces données et donc rejetteraient toutes les demandes. Autres griefs dénoncés par l'UFC : « *Les méthodes employées par les responsables de ce site pour encaisser les redevances (menace de recours à des sociétés de recouvrement dès la première relance ou de plainte en justice...) et la difficulté des usagers à transmettre des SMS sur les réseaux des opérateurs nationaux. Seuls ceux dirigés vers Orange en métropole passeraient...* » L'association, on l'aura compris, recommande donc d'éviter ce site.